

*27 AVR 2010
REPLUS VP.
DL*

SYCTOM	Date	21/4/10	N°	1536
Attributaire :		DGA/ID		
Signataire	Président	<input type="checkbox"/>	DG	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	Service	
Copies :				
<input checked="" type="checkbox"/>	DG	<input type="checkbox"/>	Dir. Exp.	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Dir. Cab.	<input type="checkbox"/>	Dir. AG	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	DGST	<input type="checkbox"/>	DMAJ	<input type="checkbox"/>
			DIT	
			D.Com	

Josiane Bernard
Vice-présidente
en charge de l'environnement

Réf. : DEA – SHUE JC/CP n° 100435
Affaire suivie par : Juliette Castay
Tél. : 01.43.93.68.71

Monsieur François Dagnaud
Président
SYCTOM
35 boulevard de Sébastopol
75001 PARIS

Bobigny, le 13 AVR. 2010

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre invitation au premier comité de pilotage d'élaboration du plan de prévention 2010-2014 du Syctom. Depuis plusieurs années, notre collectivité prend en compte cet enjeu : étude sur la gestion des déchets dangereux en Seine-Saint-Denis, soutien aux actions du Sitom 93 (contrat territorial déchets, chargé de mission prévention, étude « réseau départemental de ressourceries » ...), éco-exemplarité de notre collectivité.

De plus, les orientations stratégiques du plan énergie climat de la Seine-Saint-Denis adoptées en décembre dernier identifient la prévention des déchets comme l'un des leviers d'évolution des comportements de consommation.

Il est donc tout à fait essentiel que l'ensemble des acteurs territoriaux s'engagent dans une logique de mutualisation et de complémentarité de leurs actions. Les premières orientations du nouveau plan de prévention du Syctom vont en ce sens et appellent de ma part trois remarques :

- o La prévention qualitative :

Réduire les déchets toxiques dans les ordures ménagères résiduelles est primordial sur notre territoire pour gagner le défi d'une filière de méthanisation de qualité permettant une valorisation agricole du digestat. C'est aussi un moyen d'atteindre les objectifs de bonne qualité des eaux, les déchets toxiques liquides étant encore trop souvent rejetés dans le réseau d'assainissement départemental ou communal. Nous souhaitons donc travailler avec vous sur cette question et vous suggérons d'y associer le SIAAP – Syndicat d'assainissement de l'agglomération parisienne -.

- o La communication et la sensibilisation

Les citoyens doivent disposer d'une information cohérente et homogène sur un même territoire. Le Département pourrait relayer sur ses propres supports de communication les outils que vous proposez de co-élaborer dans le cadre de votre plan. Par ailleurs, une réflexion conjointe pourrait s'engager sur la construction d'une action à destination des collégiens.

- o La prévention et les populations défavorisées

Je partage le point de vue exprimé le 18 février par Alain Rouault, Président du Sitom93 relatif aux populations à faibles revenus. Ces dernières ne doivent pas être exclues du débat sur la prévention. Mais cela nécessite de développer une approche basée principalement sur la valorisation du co-bénéfice environnemental, économique et sanitaire de telles actions pour le citoyen.

J'espère que ces éléments contribueront à enrichir vos travaux et que ces derniers viendront à leur tour alimenter les actions et projets développés en Seine-Saint-Denis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées. *cb*

Cordialement,



Josiane Bernard

Vice-présidente